



Manifestation populaire contre la réforme de la loi sur l'aide-sociale, 1988. Photo: André Querry.

MINI-DOSSIER

ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

VERS UNE RÉAPPROPRIATION DE NOTRE ACTION POLITIQUE

Dans un contexte d'épuisement et de sous-financement, il est plus que jamais important de rappeler que l'action communautaire autonome est un mouvement social et politique qui doit être proactif dans la construction d'un contre-discours fort.

On connaît d'abord les organismes communautaires pour leurs services de proximité basés sur les besoins des gens (logement, pauvreté, toxicomanie, réinsertion sociale, etc.). Mais au-delà des services directs qu'ils offrent à la population, les organismes

apportent quelque chose d'encore plus important à la société: la participation citoyenne et la transformation sociale. À partir d'un problème individuel de surendettement, par exemple, une personne prendra conscience qu'elle n'est pas seule à vivre pareille situation. Cela pourra la conduire à se mettre en action pour modifier ces conditions de vie. À partir d'une expérience personnelle, on peut contribuer à trouver des solutions globales et entreprendre des actions collectives visant à améliorer les lois et les protections sociales. C'est de cette manière que les gens des communautés de toutes les régions ont façonné le Québec et inspiré les politiques sociales dont nous bénéficions tous et toutes aujourd'hui.

DES GENS QUI ONT FAÇONNÉ LE QUÉBEC

L'exemple des cliniques populaires, comme la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles qui fête ses 50 ans cette année, a marqué tout le Québec en inspirant le réseau des centres locaux de services communautaires (CLSC). Les organismes communautaires ont été parmi les premiers à offrir des services juridiques aux gens qui n'en avaient pas les moyens, ce qui a inspiré ►

le service d'aide juridique que nous connaissons aujourd'hui. Ce sont les garderies populaires qui ont inspiré le modèle des centres de la petite enfance (CPE) dans les quartiers défavorisés. Est-ce que les conjoint-e-s de même sexe auraient pu se marier et constituer des familles sans les luttes LGBTQ2? Est-ce qu'il y aurait eu des logements sociaux sans l'action des locataires? Est-ce qu'on aurait obtenu l'équité salariale sans la lutte des femmes? Est-ce qu'on parlerait de racisme systémique actuellement sans les luttes menées par les personnes racisées et les Autochtones? Cela fait plus de 50 ans que les communautés s'impliquent, de manière innovante et créative, dans la résolution des problèmes sociaux afin d'améliorer leurs droits et leurs conditions de vie. Existe-t-il une seule politique sociale qui n'a pas été inspirée ou influencée par des revendications populaires?

LA DÉPOLITISATION DU COMMUNAUTAIRE

Si, depuis plus de 50 ans, les mouvements populaires et communautaires ont largement contribué à influencer les politiques sociales au Québec, force est de constater que cette influence s'est largement effritée. Les politiques néolibérales des vingt dernières années, se traduisant principalement par un désengagement de l'État, ont provoqué des transformations profondes non seulement au sein de la société, mais également au sein du mouvement communautaire lui-même. L'une des conséquences de cette longue ascension de la gouvernance néolibérale se fait sentir dans l'essence même de l'action communautaire autonome amenant progressivement l'État à imposer sa vision utilitariste des organismes communautaires. Nous constatons aujourd'hui que cette influence a été intériorisée au sein même des organismes, qui se

perçoivent de plus en plus comme des prestataires de services plutôt que comme des agents de transformation sociale. Ce n'est pas étonnant, car les besoins exprimés par la population sont grandissants dans un contexte de coupe dans les services publics et les programmes sociaux. Pour combler ces besoins et pallier ainsi les carences étatiques, les organismes ont été amenés à développer davantage leurs services à la population, ce qui a entraîné un déficit de temps, d'énergie et d'argent à consacrer à leur travail d'action politique et de mobilisation sociale. Nous observons ainsi que le mouvement communautaire n'est plus la locomotive du progrès social qu'il a déjà été. Le travail des quinze dernières années a plutôt consisté à tenter de sauvegarder les acquis et à empêcher la machine néolibérale de percer le filet social. Face à la croissance des inégalités sociales, économiques et politiques, il est évident que la voix communautaire, c'est-à-dire celle des personnes touchées par les différents problèmes sociaux, n'est plus autant entendue.

L'INFLUENCE DES FONDATIONS CARITATIVES

Alors que la société civile et les gens impliqués dans les organismes communautaires perdent de l'influence en matière de politiques sociales, celle des gens fortunés est en pleine ascension. En effet, les acteurs et actrices de la nouvelle philanthropie, qui se perçoivent davantage comme des « investisseurs sociaux », se sont positionné-e-s sur l'échiquier politique comme les sauveurs et sauveuses des politiques sociales permettant ainsi à l'État de se désengager davantage. Appliquant la logique du marché et un mode de gestion s'inspirant du milieu des affaires, les philanthropes se considèrent comme plus aptes que l'État ou la société civile à



Une des premières garderies populaires organisée par des parents au début des années 1970. Photo: André Query.




Mobilisation pour la sauvegarde du Comité social Centre-Sud, 2015. Photo: André Query.

résoudre les problèmes sociaux. De plus, comme ces personnes partagent la même vision du désengagement de l'État en matière de politiques publiques, elles n'ont aucun mal à obtenir du financement public pour leurs initiatives sociales. Toutefois, ne possédant souvent pas l'expertise du terrain et la proximité nécessaires avec les gens de la communauté pour réaliser leurs projets, elles font appel aux organismes communautaires pour livrer leurs services selon des orientations bien précises qu'elles ont préalablement déterminées, et ce, sans l'apport de la communauté. Ainsi, plutôt que de financer directement les organismes pour des services qui existent déjà, l'État préfère financer les fondations philanthropiques pour créer des services similaires. Par exemple, les millions investis dans les cliniques de pédiatrie sociale du Dr Julien, en plus de coûter beaucoup plus cher que nos CLSC, viennent doubler tout le travail social que font les organismes communautaires depuis des décennies alors que ceux-ci croulent sous le poids du manque de financement.

DES ORGANISMES POUR LES COMMUNAUTÉS

Nous constatons également que les grandes fondations, les ministères et les municipalités, qui constituent les principaux bailleurs de fonds des organismes, tentent de plus en plus d'imposer leurs propres orientations, services et mode de gestion dans les organismes communautaires. Il s'agit ni plus ni moins de tentatives d'appropriation de la réputation et de l'expertise des organismes afin d'en faire des entreprises sociales répondant aux besoins et aux priorités de ces bailleurs de fonds. Rappelons que les organismes communautaires ne sont ni des entreprises ni des sous-traitants. Ils n'appartiennent ni

aux fondations, ni au gouvernement, ni aux municipalités. Ils appartiennent aux communautés qui les administrent avec diligence et transparence depuis plus de 50 ans. Cette volonté d'orienter et de contrôler les organismes provoque malheureusement une perte de l'exercice démocratique et une détérioration du pouvoir des citoyen-ne-s sur leur avenir et sur leur communauté. À long terme, c'est la société qui sera la grande perdante en se privant de la vitalité et de la créativité des gens de ses propres communautés.

N'oublions pas que l'approche d'intervention communautaire, basée sur l'action collective, a fait ses preuves au cours des dernières décennies. D'autant plus lorsque nous faisons face à des gouvernements qui tentent de s'approprier notre action, qui cherche à rentabiliser la pauvreté et qui affaiblissent notre filet social par la mise en place de politiques rétrogrades. Cette action politique ne peut pas se faire sur une base individuelle. Une personne seule arrivera difficilement à défendre ses droits, mais avec la collectivité, elle sera plus forte et son action permettra d'apporter une réelle transformation sociale. Opérer des changements durables chez les individus et dans la société prend du temps et ne se mesure pas à l'aide d'indicateurs de performance. Si notre approche fonctionne, c'est parce qu'elle est ancrée dans les vrais besoins des gens et qu'elle s'opère grâce à une réelle prise en charge collective des problèmes sociaux. Il est aujourd'hui crucial de redonner un sens à cette action et de renouer avec les bases et les racines du mouvement, c'est-à-dire l'éducation populaire et la défense collective des droits. 

Caroline Toupin, Réseau québécois de l'action communautaire autonome



Manifestation en réaction à la fin du financement du Festival Expression de rue, 2017. Photo: André Query.

COMMENT SE VIT L'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME ?


Pour illustrer concrètement une démarche d'éducation populaire portée par la base, *À bâbord!* a sollicité l'organisme communautaire Atout-Lire. Ce groupe populaire œuvre en alphabétisation depuis 1982 et il est né des besoins exprimés par des membres du Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur à Québec.

Dans ce quartier, la population est touchée par des conditions socioéconomiques précaires. La qualité de vie d'un grand nombre de gens est amoindrie par la pauvreté, l'exclusion du marché du travail et la non-représentation politique. Pour s'attaquer à ces enjeux, le milieu communautaire possède plusieurs outils dans son travail avec les populations afin d'améliorer leurs conditions de vie. L'éducation populaire autonome (ÉPA) est le moyen privilégié, car celle-ci consiste en une démarche de conscientisation

et d'action visant à changer la société. Chez Atout-Lire, l'ÉPA est à la base des choix d'orientation et d'actions. Pour cet organisme, l'objectif de l'action communautaire autonome est essentiellement la transformation de la société et non l'adaptation des personnes à des conditions de vie injustes. En ce sens, l'ÉPA est un processus collectif qui permet le passage du « Je » au « Nous », passage nécessaire afin de créer une société réellement démocratique, plus juste et plus solidaire. Cette approche nécessite de s'appuyer sur les capacités réflexives des personnes qui vivent concrètement les inégalités et les injustices, car ce sont d'elles qu'émergent les propositions de changement et les actions nécessaires à cette transformation sociale.

Ainsi, la première étape d'une démarche d'ÉPA est de partir des préoccupations des gens qui fréquentent les groupes communautaires. L'ÉPA repose aussi sur un lien de confiance entre les personnes impliquées. Il faut prendre le temps de se connaître et s'engager à travailler sur la base du respect et de la reconnaissance égalitaire des gens qui participent. Au fil des échanges, une prise de conscience émerge autour d'un enjeu vu comme individuel (par exemple: la santé) et qui est ensuite situé dans son contexte social. Dans un comité de travail, les déterminants sociaux de la santé sont soulevés et discutés. C'est le passage du « Je » au « Nous ». Finalement, ces réflexions poussent à agir. À Atout-Lire, un comité

a créé des outils qui serviront à animer des ateliers sur la santé qui permettent les échanges et les pistes d'actions sur les enjeux sociaux ainsi que sur les nécessaires solidarités. C'est l'aboutissement d'un processus d'éducation populaire: le passage du «Nous» à l'action collective.

Pour en savoir plus, consultez notre blogue pour la version longue de l'article. 

Johanne Arseneault, Animatrice chez Atout-Lire 

LUTTES ANTIRACISTES ET AUTOCHTONES

Des espaces communautaires en lutte !

Dans les communautés les plus démunies et les plus colonisées du Québec se constituent des organisations communautaires qui sont aujourd'hui des piliers essentiels dans la lutte pour la justice sociale.


De fait, plusieurs de ces groupes luttent pour les droits des communautés autochtones et des communautés racisées. Ces mouvements travaillent sur des enjeux de pauvreté, de féminisme et de changements climatiques. Ils sont quotidiennement au front, souvent sans moyens financiers, et uniquement grâce au temps et à l'énergie des militant·e·s qui s'y activent.

Ces organismes jouent un rôle politique important en pointant le racisme systémique dont font l'objet ces communautés et en faisant avancer tout le Québec sur des enjeux de justice sociale. Ces groupes qui osent décrier l'exclusion et le néo-colonialisme parlent véritablement d'inégalités sociales et économiques, car exiger une justice sociale pour les plus marginalisés bénéficiera non seulement à ceux-ci, mais à l'ensemble de la population québécoise. Ils font entre autres évoluer le discours féministe vers une perspective intersectionnelle qui vise non pas à diviser, mais à se solidariser pour ne laisser personne derrière.

Par exemple, le collectif Hoodstock est devenu au fil du temps une véritable pépinière de militant·e·s qui portent ces luttes. Né il y a 10 ans dans un des quartiers les plus pauvres du Canada, ce groupe s'est constitué à la suite de la mort de Fredy Villanueva abattu par un policier de Montréal. Ils et elles innovent avec des projets créatifs proposés par et pour la communauté et proposent aussi un modèle de société où l'on refuse d'échapper qui que ce soit à travers les mailles du système. Dans un autre ordre d'idée, l'initiative de consultation publique nationale sur le racisme systémique conduite de manière indépendante et autonome par des citoyen·ne·s est la preuve que ces mouvements antiracistes sont des fers de lance pour une plus grande justice sociale au Québec.

L'organisation communautaire portée par les centres d'amitié autochtone est un autre exemple des luttes pour la justice sociale. Elle porte dans ce cas sur les conséquences des politiques


d'isolement et d'assimilation des populations autochtones qu'a mis de l'avant le gouvernement du Canada, notamment avec la Loi sur les Indiens. Ces politiques ont placé ces communautés dans un vaste trou noir culturel. Grâce à ces organismes communautaires, plusieurs personnes ont pu réussir la transition entre les communautés et les grandes villes. L'isolement, l'inaccessibilité des services ou d'un logement, l'absence complète de référents culturels ou même la barrière linguistique rendaient impossible l'accueil des citoyen·ne·s autochtones au sein des villes. Les centres d'amitié ont permis aux personnes qui cherchaient à s'établir en milieu urbain non seulement d'y trouver un point de départ, mais une communauté semblable à celle qu'elles laissaient derrière. Ce mouvement agit aussi pour défendre leurs droits, leur sécurité, leur langue et leur culture. Il s'agit d'un repère nécessaire pour une des populations les plus déplacées au Canada. Ces centres sont des filets de sécurité pour les personnes qui affrontent un nouveau milieu qui peut leur être hostile.

Au-delà de ces deux exemples, le travail de nombreux collectifs et organismes permet à des communautés isolées de s'organiser par et pour elles-mêmes. Ces groupes sont nés de la volonté des communautés racisées de répondre au besoin d'une égalité et d'une équité effective des droits. Ils sont certes marginalisés par l'absence de financement et l'invisibilisation de leur travail, mais ils sont tout aussi importants et légitimes que le reste du tissu communautaire traditionnel. Né des besoins de la communauté et porté par elle pour défendre les droits sociaux des personnes qui la composent, n'est-ce pas là l'essence du milieu communautaire? Celui-ci gagnerait aujourd'hui à être solidaire de ces mouvements. 

Will Prosper et Melissa Mollen Dupuis

COMMUNAUTAIRE ET FÉMINISME : ESPACE D'ÉGALITÉ POUR UN MONDE JUSTE

Les garderies populaires devenues des CPE, des maisons de la famille devenues des organismes communautaires, des groupes d'entraide devenus des centres d'éducation populaire. Des idées ayant émergé de groupes de femmes soucieuses de répondre aux besoins des familles, du quartier, du village, de la région, du Québec tout entier. C'est aussi ça, le mouvement communautaire québécois qui s'est bâti depuis les années 1960.

Le mouvement des femmes s'étant déployé en même temps que le mouvement communautaire, difficile de ne pas les imbriquer l'un dans l'autre. Tous deux revendiquent égalité, équité, justice. 

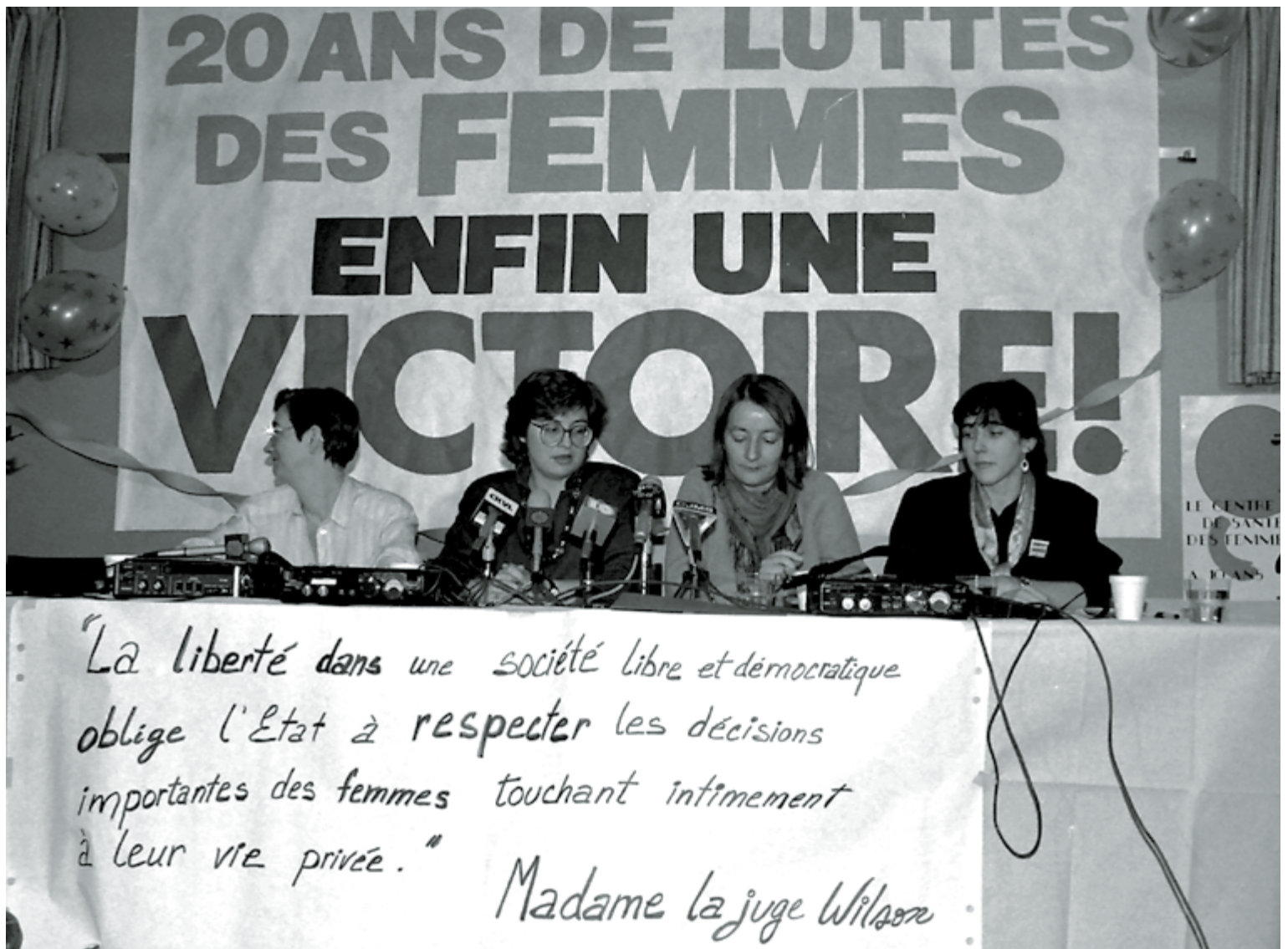
Ensemble, ils réclament de meilleures conditions de vie pour les personnes, individuellement et collectivement. Aujourd'hui encore, le mouvement communautaire autonome est composé de salariées à 85%. Des travailleuses, des chômeuses saisonnières, des mères, des citoyennes, des locataires, des proches aidantes, des consommatrices, des contribuables.

Il s'agit aussi pour elles d'un espace social à investir pour faire avancer leurs revendications féministes. Les luttes pour le progrès social passent par les luttes pour l'amélioration de leurs conditions ainsi que celles des personnes qui leur sont chères. À travers le temps et les pressions politiques, la reconnaissance du mouvement communautaire a ainsi contribué à donner des leviers aux travailleuses pour améliorer leur sort: assurances collectives, régime de retraite, articulation travail-famille. La travailleuse communautaire que je suis, avec son chapeau de triple maman et de soutien familial, est bien contente de pouvoir compter sur des journées

pour responsabilité familiale, des congés de «santé mentale» quand la soupe de la charge mentale et des doubles *shifts* explose. Je suis aussi bien contente de mon horaire flexible qui me permet de rencontrer la prof de mon plus vieux au milieu de l'après-midi.

Comme travailleuses du communautaire, nous luttons pour l'amélioration du sort du monde, et comme femmes, nous sommes la moitié du monde! Le féminisme, c'est la quête de l'égalité entre les êtres humains, à travers une plus grande justice sociale. Il va donc de soi que le milieu communautaire soit traversé et porté par les valeurs féministes. Et comme le communautaire est l'un des espaces dont nous nous sommes dotés pour créer un monde juste, une évidence s'impose à mes yeux: le communautaire est féministe et le féminisme est communautaire. **af**

Amélie Lafortune-Lauzon, travailleuse communautaire



Victoire pour le droit à l'avortement, 1988. Photo: André Querry.